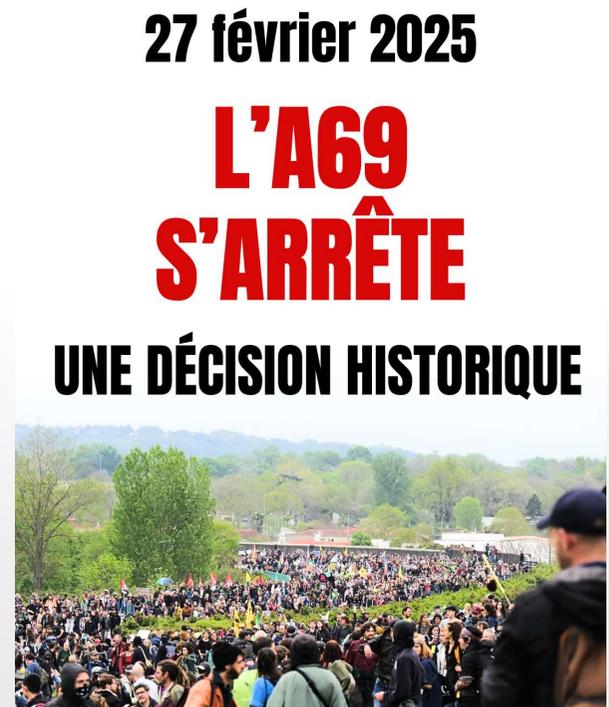
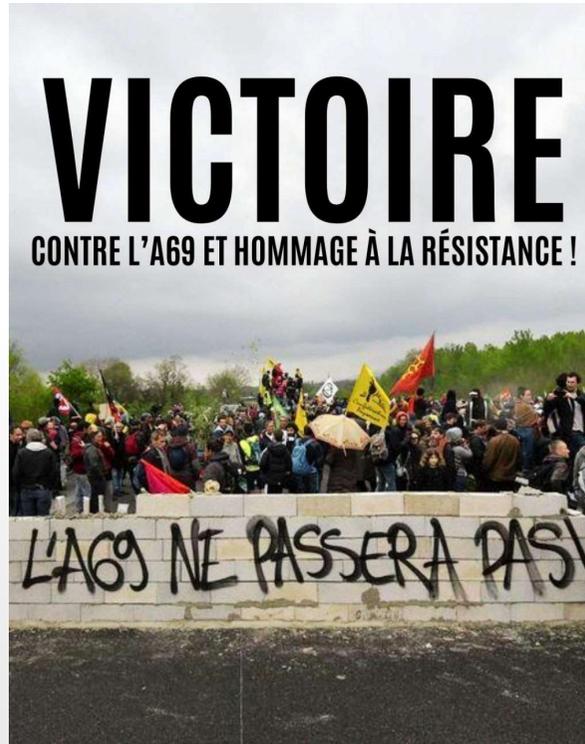


A69 – Point d'étape

Mars 2025





Sommaire

Récap du projet
Historique de lutte
On en est où ?
Penser la suite



Récap du projet Historique

Liaison Autoroutière Castres-Toulouse (LACT)

Env 1985

Le début

Pierre Fabre veut un aéroport et une autoroute.

Env 1990

1^{er} cadeau

L'aéroport est inauguré

1996

1^{er} morceau

Construction de la bretelle de Verfeil (A680) par ASF

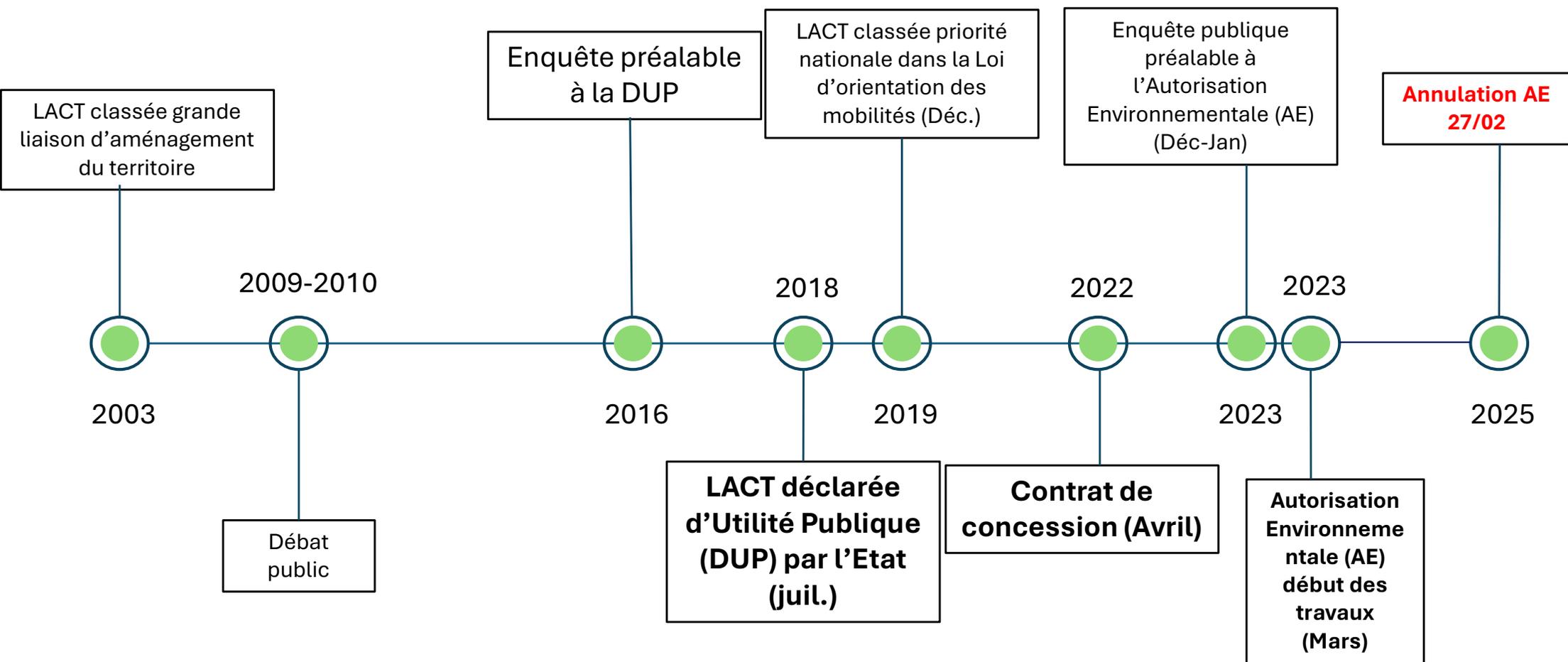
2000 et 2008

En loucedé

Deux déviations sont construites sur fonds publics

Historique

LACT=Liaison Autoroutière Castres-Toulouse



Récap du projet



Récap du projet

En chiffres

Coût total

450M en 2021 (A69)

Dont 23M d'argent public.

Longueur et surface

44km d'A69 + 9km des deux déviations +
9km de doublement de l'A680 = 62km.

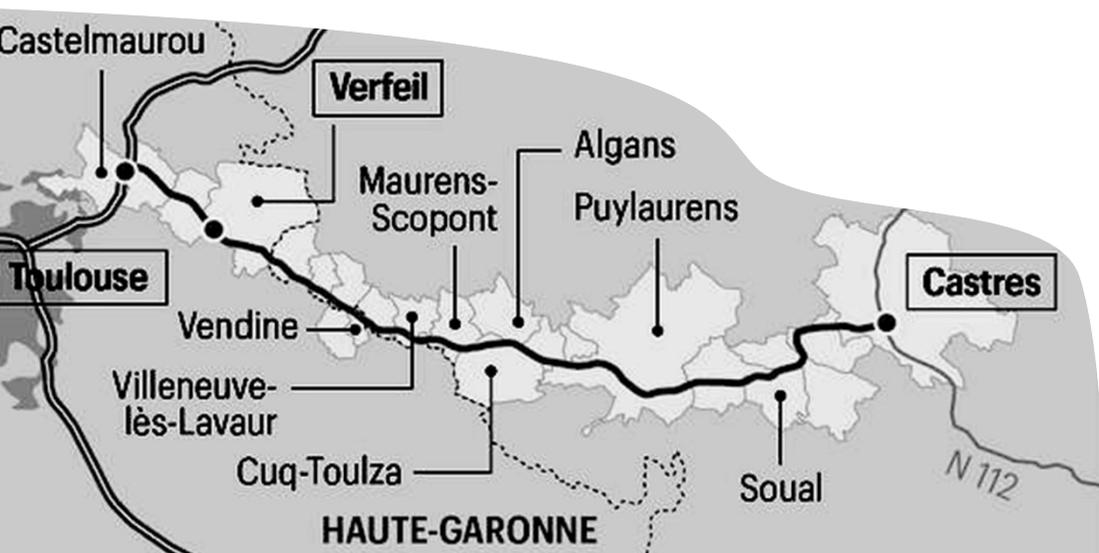
400 hectares impactés.

Expropriations & abattages

Près de 90 agriculteur.ices

Des dizaines de propriétés à des niveaux variés

Des milliers d'arbres dont des centaines de
centenaires (aucun chiffre officiel).



Récap du projet

En chiffres

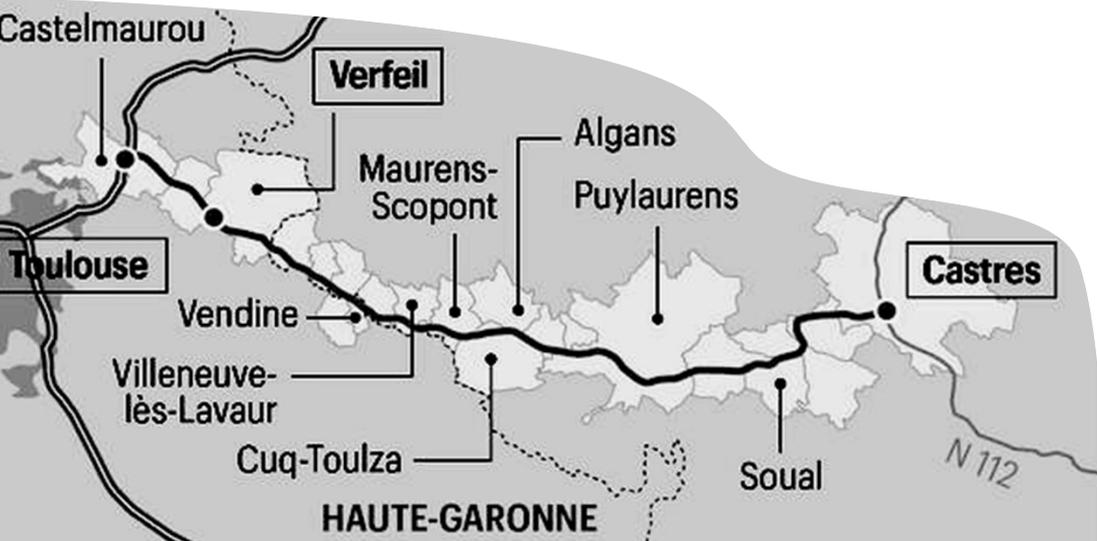
Péage

+ de 20€ A/R
Ou 2 000€/ans

Temps

15 minutes de moins par l'A69,
sauf si passage à 110km/h.

12 minutes de perdues sur la
RN126 à cause des 12 rond-points
et de la perte de déviations.



Les financeurs



Apport en nature de 75M€ = les déviations de Puylaurens et Soual (construites déjà par NGE, NGE a construit la déviation de Verfeil, la Rocade de Castres)



23M€ de fonds publics
~4% du total

L'Etat (50%): 11,5 M€

Le Conseil Régional d'Occitanie: 6M€

Le Conseil Départemental Tarn : 3,1M€

La Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet: 1,5M€

Le Conseil Départemental Haute Garonne : 355K€

La Communauté des Communes Sor-Agout : 500K€



96% de fonds privés:

Fonds d'investissements.

61% : Emprunts Banque et Assurance: Banque Postale, AXA, Caisse d'Epargne, Crédit Agricole

Ce projet ne sera pas rentable: rapport du Commissariat Général à l'Investissement en 2016.

ATOSCA est détenu par 4 investisseurs :

- 30% Quaero Capital,
- 25% NGE Concessions (Montefiore),
- 30% THIC (Rothschild),
- 15% Ascendi (Ardian).

Rothschild, ancien employeur de Macron.

Les dirigeants d'Ardian ont financé une partie de la campagne de Macron.



L'AUTOROUTE PIERRE FABRE

Groupe pharmaceutique basé à Castres.

Poumon économique du Bassin Castres-Mazamet (10 000 emplois Monde, 5000 France)

Le **lobbying** du groupe Pierre Fabre pour l'A69 a été constant depuis les années 2000

Une **lettre** de son directeur au gouvernement aurait **empêché l'abandon du projet A69 en septembre 2023**

Plusieurs élus **pro-autoroute** du sud Tarn qui défendent avec ardeur l'A69 sont liés de très près au groupe Pierre Fabre

Boycott
des produits
Pierre Fabre par
plusieurs
organisations



Projet climaticide

- Il favorise la voiture individuelle (thermique ou électrique) et augmente le trafic routier, premier contributeur du seul secteur économique (les transports) qui ne montre pas de baisse d'émission des gaz à effet de serre (GES).
- Pourtant, les pouvoirs publics incitent à une baisse des déplacements individuels: la relocalisation des activités professionnelles, le covoiturage, l'utilisation des transports en commun.
- **Ce projet est en totale contradiction avec la Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC)** qui prône la sobriété dans nos modes de vie.
- En contradiction avec les engagements de l'état sur **l'artificialisation des sols** et la loi ZAN. Ce projet va artificialiser directement plus de 350ha, dont près de 230 ha de terres agricoles. Ce projet représente la moitié des terres que le Tarn peut se permettre d'artificialiser d'ici 2030.

Projet ECOCIDÉ.

- Le développement des infrastructures de transport est l'une des premières causes de l'érosion de la biodiversité.
- 116 espèces protégées impactés, des corridors écologiques détruits
- Abattage de milliers d'arbres; arbres=stockage de carbone, rejet d'oxygène, sources de biodiversité, baisse de température, etc...
- 22 ha de zones humides détruits, des dizaines de cours d'eau impactés, rescindés et fracture des continuités hydrauliques (nappes)

Un projet INUTILE

- **Une autoroute parallèle à la nationale RN126.** Sur une très grande partie du trajet, l'autoroute se retrouve à moins de 300m de la RN126.
- TRAFIC extrêmement faible de moins de 7000 usagers par jour et en baisse entre 2019 et 2023. En France, la moyenne du trafic sur autoroutes se situe aux alentours de 24 000 véhicules/jour, il est admis qu'une 2x2 voies est saturée à près de 60 000 véhicules/jour. Avec moins de 8000 véhicules/jour (chiffres ATOSCA), cette **infrastructure est très largement surdimensionnée.**
- Le Conseil d'Orientation des Infrastructures (COI) recommande dans son dernier rapport de 2023 de ne plus construire de nouvelles 2x2 voies à moins de 10 000 véhicules/jour.
- L'agglomération de Castres-Mazamet est relativement privilégiée en termes de mode de transport et bénéficie de tous les modes de transport : **Liaison ferroviaire + Ligne de bus existe entre Castres et Toulouse. + L'aéroport de Castres-Mazamet.**
- Selon les chiffres officiels **la RN126 n'est pas plus accidentogène qu'ailleurs.** Si cet argument devait être retenu, l'on devrait construire une autoroute pour chaque route nationale de France !

Un projet INJUSTE

- Le péage est estimé à **20€ l'aller/retour selon l'Autorité de Régulation des Transport (Janvier 2022)**. Cela place l'A69/A680 parmi les **autoroutes les plus chères de France** (5^{ème} position)
- Dans ce même département du Tarn, l'autoroute A68 Toulouse-Albi est l'autoroute la moins chère de France. Tarif 6 fois moins cher (3,40 euros) l'aller/retour Albi-Toulouse → Une **inégalité flagrante des territoires**.
- Même avec les aménagements de tarif proposés par le concessionnaire, cela reviendrait à un **coût mensuel minimum de 230€ par mois** pour aller travailler. Qui va prendre cette autoroute ? **Ce projet est discriminatoire**.
- L'autoroute va confisquer les deux déviations déclarées d'utilité publique de Soual et Puylaurens → privation des usagers de 2x2 voies publiques et gratuites. Un véritable retour en arrière sur la notion d'intérêt public.
- Le trajet gratuit se fera sur une RN126 déclassée et dégradée : 12 nouveaux rond-point et perte de 15mn de temps sur l'ensemble de la RN126 par rapport à aujourd'hui.
- **Ce projet se fait au mépris des riverains et des territoires traversés** qui voient leur environnement fracturé.

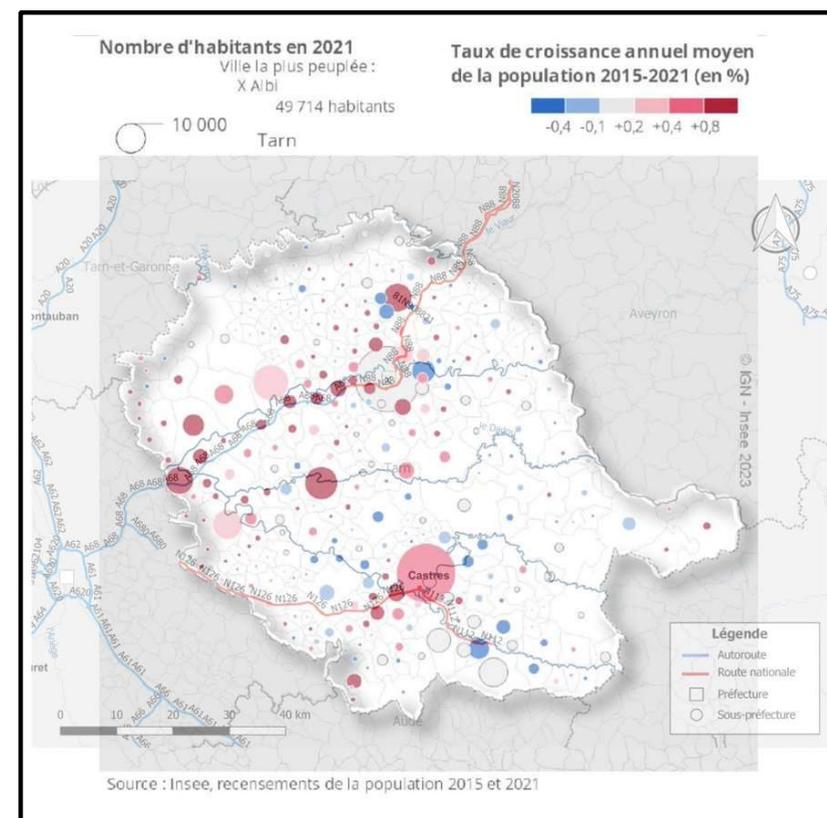
- Castres connaît une **croissance démographique** de +0.5%, supérieure à celui d'Albi (+0.1%), à celui de Foix et de Pamiers (+0.4%), de Carcassonne (+0.3%). Castres connaît une croissance supérieure à la moyenne nationale de l'ordre de +0.3% et à celle du Tarn (+0.3%).

- La baisse relative du **taux de chômage** à Castres (-2,6%) est similaire à celle d'Albi (-2,8%) mais le taux de chômage à Castres est inférieur à celui d'Albi, 15,8% pour Castres et 16,7% pour Albi. Le taux de chômage à Castres est aussi inférieur à celui de Carcassonne (18,8%), Pamiers (16,6%), Saint-Gaudens (17,9%) et Foix (18,1%), toutes ces communes étant reliées à Toulouse par une autoroute en concession ou une 2X2 voies.

- Castres a un **taux d'activité** des 15 à 64 ans supérieur de 4% (72%, chiffres 2021) à celui d'Albi (67,7%). Castres détient, après Pamiers, le plus fort taux d'activité des 15 à 64 ans parmi toutes les préfectures et sous-préfectures proches de Toulouse : Carcassonne (70%), Montauban (71,6%), Auch (71,1%), Saint-Gaudens (70,3%) et Foix (70%).

- Toutes les préfectures et sous-préfectures proches de Toulouse connaissent un solde naturel négatif (différence entre les naissances et les décès) qui est un des critères du **vieillessement de la population**. Le taux de naissance à Castres (0,93%) est dans la moyenne des préfectures et sous-préfectures proches de Toulouse et reste supérieur à celui d'Albi (0,88%).*

Désenclavement?



Données INSEE (2024)

Désenclavement?

Aucune étude ni recherche ne permet de démontrer qu'une infrastructure de transport est source de croissance économique et sociale dans les territoires concernées.

- <https://shs.hal.science/halshs-04133304> : « Il ne s'agit pas d'une logique de « désenclavement » d'un territoire qui serait en « crise », mais d'une logique d'accélération de la croissance de certaines activités économiques par la réduction des coûts et l'accès au potentiel logistique qu'offre le bassin Castres-Mazamet » Benos R. et Taulelle F., Note sur les « effets structurants » de l'A69, le « projet de territoire » et le « désenclavement » de Castres-Mazamet
- Un extrait d'un texte : "En 1993, Jean-Marc Offner publiait un article intitulé « LES EFFETS STRUCTURANTS' DU TRANSPORT : MYTHE POLITIQUE, MYSTIFICATION SCIENTIFIQUE », dénonçant les lacunes méthodologiques des études qui concluaient aux impacts « mécaniques » des infrastructures de transport. "Offner Jean-Marc, 1993, « [Les "effets structurants" du transport : mythe politique, mystification scientifique](#) », *L'Espace géographique*, 22-3, p. 233-242.
- Dans une étude intitulée « LES EFFETS STRUCTURANTS DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT », professionnels et chercheurs, se sont intéressés à cette question. Cette étude montre qu'il n'y a plus vraiment de chercheurs pour croire aux effets structurants des transports, cependant, le mythe continue à fonctionner comme argument de vente des grands projets et comme facteur explicatif des mutations urbaines. [Les "effets structurants" du transport : vingt ans après](#) » in Collectif, « **Les effets structurants des infrastructures de transport** », *L'Espace géographique*, 2014/1

Impact sanitaire

- Ce projet met en danger la **SANTE** des riverains et des usagers.
- Installation des deux **usines à bitume** sur le tracé.
- **Aucune étude d'impact sanitaire (pollution de l'air) n'a été faite dans le dossier soumis à l'enquête publique.**
- **Aucune étude d'impact induit par le trafic augmenté sur le réseau secondaire n'a été faite!!**

DEUX CENTRALES D'ENROBÉ PRÈS DE CHEZ NOUS POURQUOI FAUT-IL S'INFORMER ?

DANS LE CADRE DE LA CONSTRUCTION DE L'AUTOROUTE A69,
LE CONCESSIONNAIRE ATOSCA A INTÉGRÉ DEUX USINES
D'ENROBÉ À CHAUD DE BITUME
À **VILLENEUVE-LÈS-LAVAU** ET À **PUYLAURENS**

CONCRÈTEMENT, ÇA VEUT DIRE QUOI ?

PRODUCTION DE 7 ^H À 22 ^H	12 À 18 MOIS
24/24 ^H EXCEPTIONNELLEMENT	500 000 TONNES DE BITUME TRANSPORTÉES
6/7 JOURS	150 CAMIONS / JOUR

LA «VAPEUR D'EAU» REJETÉE EST-ELLE TOXIQUE POUR LA SANTÉ ?

LA FUMÉE CONTIENT DES MOLÉCULES (HAP)

D'**HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES**
DONT LE **BENZO(A)PYRÈNE** ET LE **BENZÈNE** CLASSÉS PAR L'OMS
COMME **CANCÉRIGÈNES, MUTAGÈNES, REPROTOXIQUES.**

DE MANIÈRE IRRÉVERSIBLE, LES HAP SONT RESPONSABLES
DE POLLUTION DE L'AIR, DES SOLS, DE L'EAU.

QUELS RISQUES POUR L'ALIMENTATION PRODUITE LOCALEMENT ?

VERGER, ÉLEVAGE, MARAÎCHAGE, POTAGER ...



Terres agricoles

- Plus de 250ha de terres agricoles impactées
- L'A69 au milieu de la Vallée du Girou, l'une des terres les plus fertiles du Lauragais

Une **absence de projet de territoire**

- Le comité de développement de l'A69 s'est réuni pour la première fois en novembre 2022, quatre ans après la DUP, 6 mois après la signature du contrat de concession.
- L'autoroute n'apparaît ni dans le SRADDET ni dans les SCOT concernés par le projet.
- **Ce projet ne sert pas le territoire**, c'est le territoire qui devra s'organiser autour de ce projet !

Les soutiens ...



Le monde scientifique se positionne ...

- Une tribune d'Atécopol (Atelier d'écologie politique), signée par 200 scientifiques de Toulouse, est publiée dans le Nouvel Obs (oct 2023)
- Valérie Masson-Delmotte (ex-GIEC) demande au gouvernement de renoncer au projet (12/10/23, Médiapart). « ... cette autoroute A69 est emblématique d'un mode de décision hérité du passé, qui ne permet pas de construire la résilience et la décarbonation du futur dont nous avons besoin. ».
- Les prises de position de scientifiques reconnus (V. Masson-Delmotte, C. Cassou, C. Vilani) reçoivent une couverture médiatique favorable
- **Près de 2000 scientifiques signent cette tribune.** C'est un large consensus scientifique qui est recherché, c'est la première fois que cela arrive sur une lutte nationale.
- **Pour certains scientifiques il y aura un avant et un après A69**

2016: Le Commissariat Général à l'Investissement dit NON

2022: L'Autorité Environnementale dit NON

2022 : Le Conseil National pour la Protection de la Nature dit NON

2023: Le Conseil d'Orientation des Infrastructures recommande de ne plus construire de nouvelles 2X2 voies à moins de 10.000 véhicules/jour

2023: 90% des contributions à l'enquête publique disent NON

2023: 780 personnalités disent NON

2023: 300 élus du territoire disent NON

2023: 2000 scientifiques (dont auteurs du GIEC) disent NON

2023: 90 000 signataires pétition nationale disent NON

2023: 60% des habitants du Tarn et de HG (sondage IFOP Nov) disent NON

2023: 50 000 signataires pétition Assemblée Nationale disent NON

Soutien politique



**Pétition Commission
Développement Durable
Nov 2023**

+ de 50 000 signatures

la plus soutenue !

**→ Débat janvier 2024 à la
commission devpt durable**

**Commission d'enquête
parlementaire jusqu'à Juin 2024.**

**A l'initiative de Christine Arrighi
(Députée EELV) sur le montage
financier et juridique du projet
Auditions des scientifiques,
climatologues, ATECOPOL, OFB,
IGEDD, ATOSCA, DREAL,**

... Interrompue par la dissolution

Députés LFI présents sur le terrain (Tarn et Toulouse) depuis longtemps.

Historique de lutte

Sur le terrain - Les collectifs, assos.

Grande Marche, Manifestations, Manif'actions, Occupations, Camping, Jardins partagés, ZAD, ...

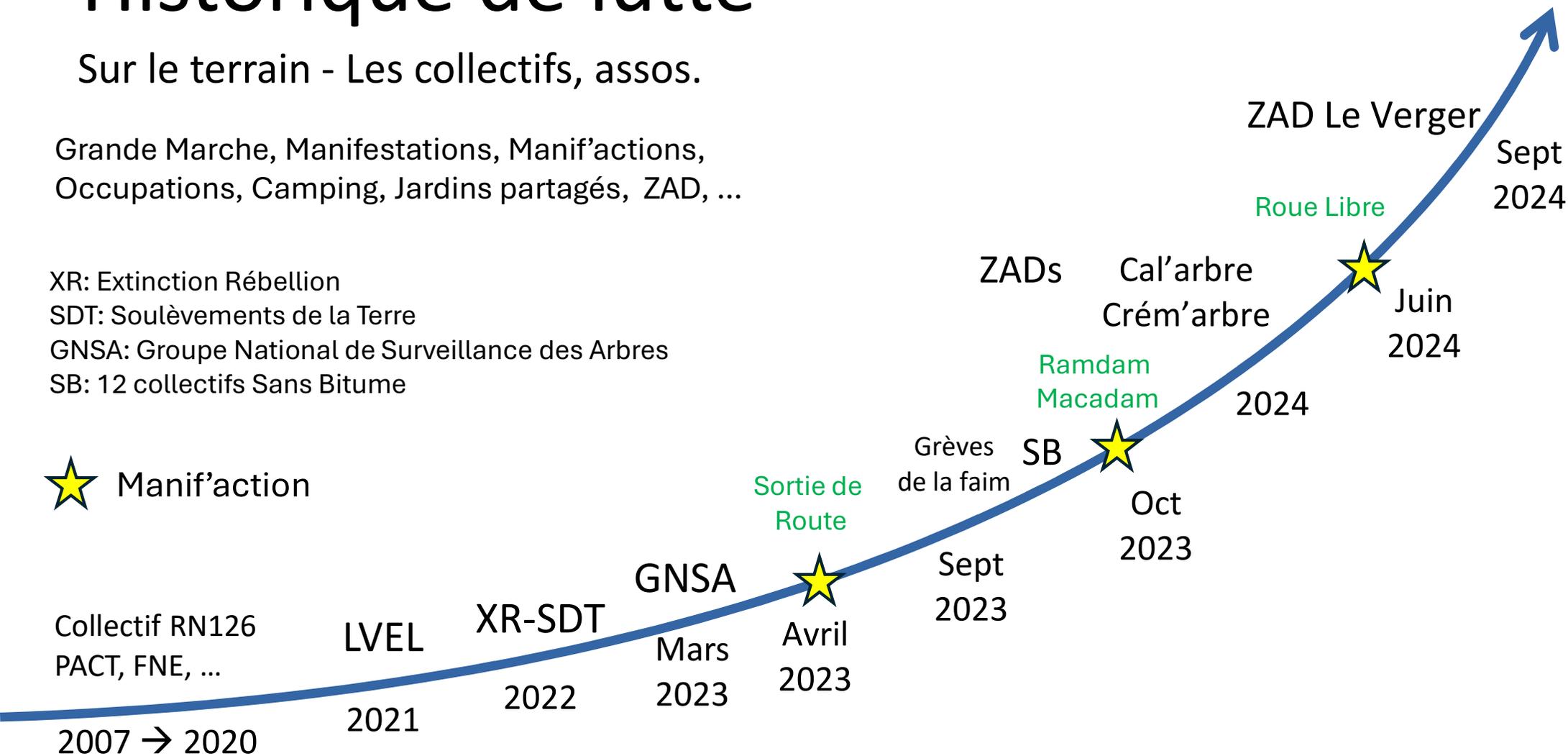
XR: Extinction Rébellion

SDT: Soulèvements de la Terre

GNSA: Groupe National de Surveillance des Arbres

SB: 12 collectifs Sans Bitume

★ Manif'action



Historique de lutte

21 au 24 octobre 2022 :

la grande marche

60 km de marche sur le tracé du projet d'autoroute

30 au départ 400 à l'arrivée!





Action siège Pierre Fabre à Lavour
Mille Sabords - Février 2023
Red Rebels

Historique de lutte

Mars 2023 –

Abattages et premiers écureuils



Historique de lutte

Mars – Avril 2023 :

première occupation (Vendine)





Camping des platanes



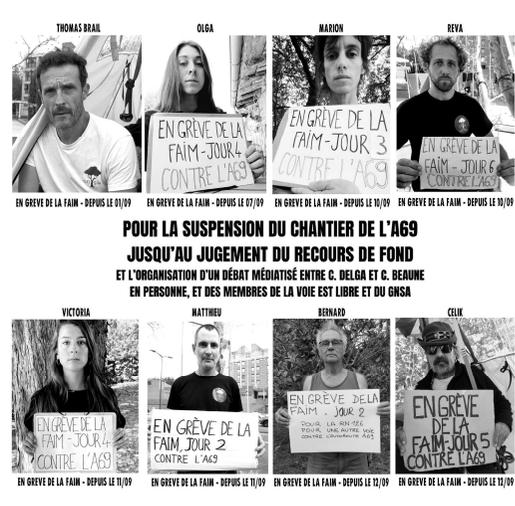
Historique de lutte

22-23 Avril : Sortie de Route (Saix)



Historique de lutte

Sept. – oct. 2023 : grèves de la faim



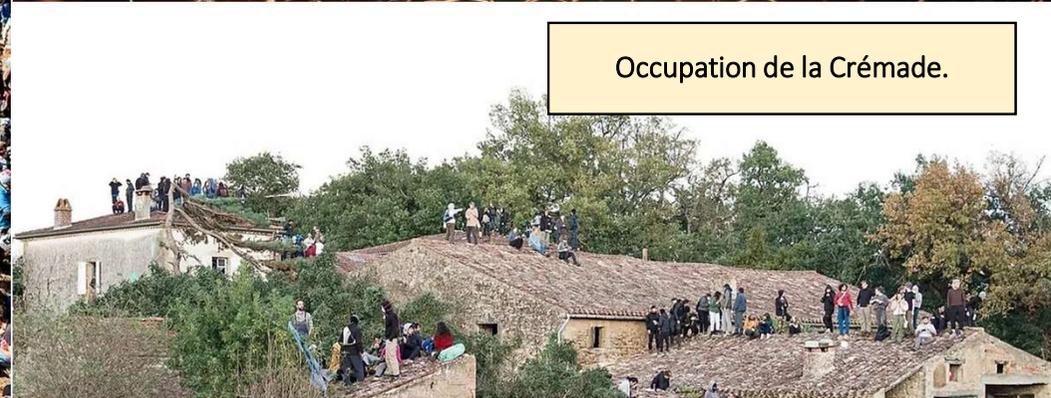
Historique de lutte

21-22 Octobre : No Macadam (Saïx)





Occupation de la Crémade.



L'état ne respecte plus la parole scientifique



« Les écoterroristes »



La réponse de l'état.

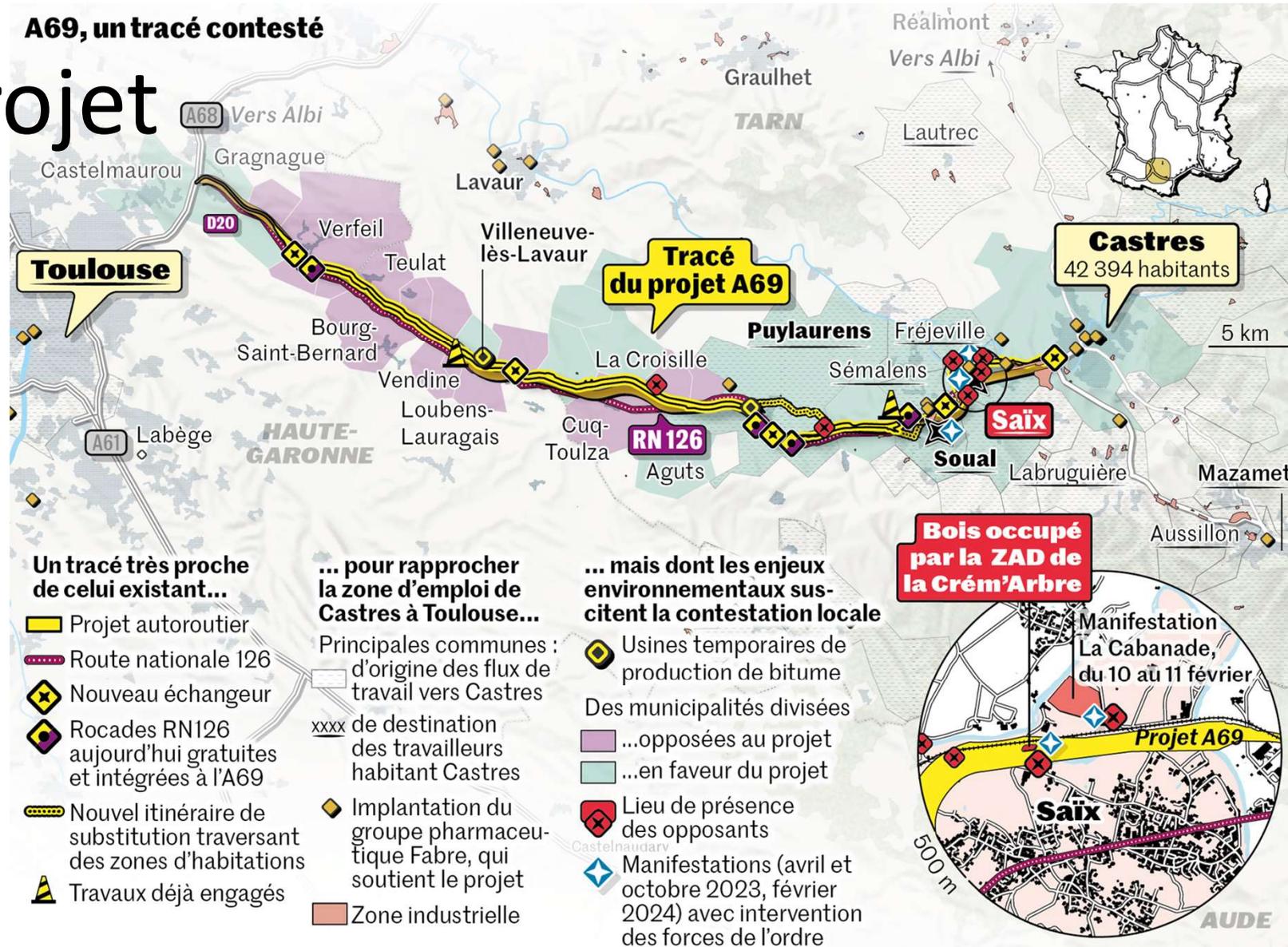
Historique de lutte

Fin 2023 : occupations et manifs'



Récap du projet

A69, un tracé contesté



Un tracé très proche de celui existant...

- Projet autoroutier
- Route nationale 126
- Nouveau échangeur
- Rocades RN126 aujourd'hui gratuites et intégrées à l'A69
- Nouvel itinéraire de substitution traversant des zones d'habitations
- Travaux déjà engagés

... pour rapprocher la zone d'emploi de Castres à Toulouse...

- Principales communes : d'origine des flux de travail vers Castres
- xxx de destination des travailleurs habitant Castres
- Implantation du groupe pharmaceutique Fabre, qui soutient le projet
- Zone industrielle

... mais dont les enjeux environnementaux suscitent la contestation locale

- Usines temporaires de production de bitume
- Des municipalités divisées
 - ...opposées au projet
 - ...en faveur du projet
- Lieu de présence des opposants
- Manifestations (avril et octobre 2023, février 2024) avec intervention des forces de l'ordre

Sources : Insee ; rapport et conclusions de la commission d'enquête publique ; préfecture de la région Occitanie ; dossier de demande d'autorisation environnementale ; Conseil national de la protection de la nature ; Le Monde

Historique de lutte

Début 2024 : résistance à la Crem'Arbre
39 jours de siège par les forces de l'ordre

Le site de la crem'arbre sera réoccupé dans les arbres en août, mais les conditions ne permettant pas à lae militant.e rester perché.e, iel descendra au bout de quelques jours.

Le site sera abattu dans la nuit du premier septembre, avec e nouveaux des affrontements avec les flics.





La crém'Arbre!!



Historique de lutte

2024 : occupation de la Cal'Arbre

Chênes multiséculaire et une mare.

Le lieu sera occupé de février à septembre.

Occupation ponctuée par des interventions policières en juin, et des attaques régulières de milices fascistes.

C'est aussi le lieu où les interventions de la CNAMO provoqueront la chute de trois personnes.



Historique de lutte

2024: installation au Verger

- Avec le concours de la dernière habitante sur le tracé de l'autoroute, L'occupation durera jusqu'en octobre. Alexandra et les occupant.es feront aussi l'objet d'attaques incendiaires. L'occupation des arbres sera renforcée lors de l'évacuation par l'occupation du toit de la maison, une fois celle-ci remise au concessionnaire.



La répression.

- 70 procès
- 132 accusé-es
- 51 écureuils poursuivis
- 31 interdictions de territoire par contrôle judiciaire
- 6 mois ferme
- 9 relaxes
- 3 Millions d'€ : moyens militaires et policiers (estimation Reporterre)

BILAN PARTIEL DE LA RÉPRESSION JUDICIAIRE



3 MILLIONS D'€

Coût des moyens militaires et policiers déployés en 2022 et mars 2023.
Estimation Reporterre.



On en est où ? Sur le terrain

Plus de lieux d'occupation sur le tracé, mais des zadistes toujours actif.ves sur le territoire et attaché à celui-ci.

Les occupations de Vendine et de la Cremarbre ont vraisemblablement permis de repousser les coupes d'une saison. Les incendies, revendiqué par le GIEC et les dégradations revendiquées par des coups de vent, ont eux permis de ralentir une partie des travaux.

Si une partie du territoire a été saccagée, beaucoup s'accordent à dire que la lutte aura permis de fédérer et de faire du lien à l'échelle du tracé, de créer du débat démocratique à l'échelle nationale et de faire naître des lieux d'émancipations et de lutte.

On en est où ? Le Chantier

Avancée des terrassements : 45% des 5,6 millions de mètres cubes achevés

70% des 200 ouvrages d'art réalisés. Il reste donc 60 ouvrages à réaliser, dont certains ne peuvent faire l'objet de travaux qu'à partir de juillet en respect des contraintes de l'autorisation environnementale.



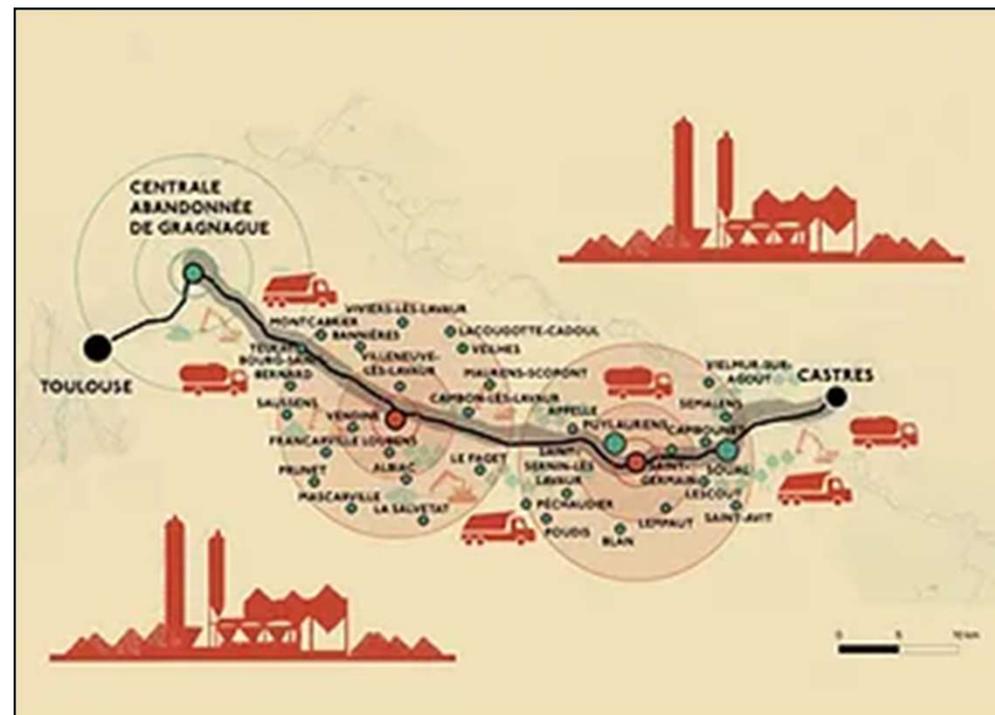
Chantier

Au moins 1 ans de retard en seulement 2 ans de travaux.

On en est où ? Le chantier

Les 2 Centrales à bitume prévues ne sont toujours pas construites.

12 Collectifs



Juridique – A69 (A680)

Administratif

Pénal (environnement)

Probité-Europe-Droits de l'Homme

Le cadre légal des actes administratifs liés à l'A69 et l'A680

- La **Déclaration d'Utilité Publique** (DUP) → Code de l'Environnement, Code de l'expropriation, Code forestier, Code de l'Urbanisme, Code des transports, ... La DUP permet les expropriations et les fouilles archéologiques (sous contraintes de l'AE).
- **Environnementale** (AE) est un acte administratif délivré par arrêté préfectoral (autorisation unique) → Code de l'Environnement, Code forestier, Code du patrimoine, Code de la santé publique, Code de l'Urbanisme, Loi d'Orientation des mobilités.
 - Respect arrêté préfectoral → Code de procédure pénale (plaintes au pénal - Parquet de Castres ou Toulouse).
- **Le contrat de concession** → Code de la commande publique, Code de l'Environnement, Code de la route, Code des Transports...
 - Respect du Code général des impôts (fiscalité, fraude, ...) → Code de procédure pénale
- Conformité des lois et du Droit avec la **Constitution française**
- Conformité des lois françaises et du Droit français avec le **Droit Européen**.

La déclaration d'Utilité Publique (DUP)

- Décret du 19 juillet 2018 déclarant d'utilité publique la LACT
- 3 recours sont déposés contre cette DUP au Conseil d'Etat en septembre 2018 par un collectif de 14 mairies, FNE Midi Pyrénées et une association.
- Le Conseil d'Etat rejette ces requêtes en mars 2021.
- En parallèle un marché public est ouvert pour la concession dès mars 2020. NGE sera choisi en octobre 2021...

Volet juridique – A69 (A680)

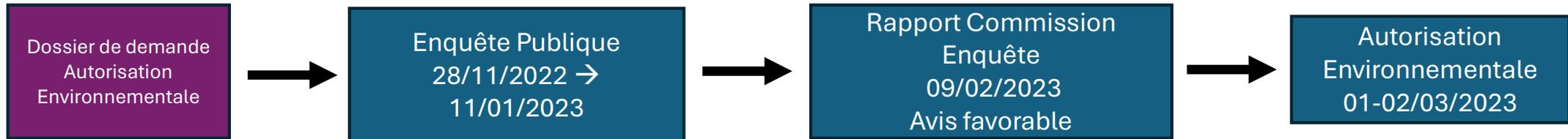
- Fonctionnement:
 - Le volet juridique sur l'A69 et l'A680 est coordonné par le groupe juridique de LVEL
 - Le groupe juridique de LVEL est composé d'une vingtaine de personnes et s'est constitué dès début 2022; composé de partie requérantes (FNE, UPNET, GNSA, Mairie de Teulat, La Conf, ATTAC Tarn); ce groupe a une connaissance très pointue du dossier mais aussi du terrain.
 - Financement par dons (Hello Asso, ECOSIA), événements, engagement des avocat-e-s/juristes.
- C'est un dossier très important en termes de financement, d'impacts de toutes sortes (climat, biodiversité, agriculture, social, politique).
- Dès le premier rdv avec A. Terrasse (Avril 2022) notre objectif a été de rendre beaucoup plus visible le projet A69. Il fallait faire connaître l'absurdité du projet.
- Mener une véritable bataille juridique.
- Décrédibiliser le concessionnaire par son incompétence (manquements au chantier) → plaintes au Parquet.
- Objectif : faire suspendre les travaux. Cela a donc été une priorité dès que cela a été possible. C'est ce qui a été fait avec le dépôt référé suspension dès juillet 2023 suite au dépôt du recours sur le fond fin juin 2023.

Groupe des Requérants

- Plus d'une vingtaine de requérants (Par ordre alphabétique): Agir pour l'Environnement (Agir), Amis de la Terre Midi-Pyrénées (ATMP), ATTAC Tarn, citoyen-nes (Ecureuils, LVEL propriétaire château Maurens-Scopont), Confédération Paysanne (National, 31, 81, Région), Eau Secours 31, Ecureuils, FNE Midi Pyrénées (FNE), Ligue des Droits de l'Homme (LDH), Groupe National de Surveillance des Arbres (GNSA), Missègle (entreprise), Nature en Occitanie (NéO), Notre Affaire à Tous (NAAT), Renaissance du château de Scopont, Sites et Monuments, Mairie de Teulat, Union Protection Nature Environnement du Tarn (UPNET), (Les) Vallons, Village Action Durable (VAD). + 12 collectifs sans Bitume.



Le cadre légal de l'Autorisation Environnementale (AE)



- Dossier de demande d'autorisation environnementale déposé par ATOSCA **soumis à Enquête Publique** qui comprend:
 - Description du projet
 - Une étude d'impact environnementale actualisée
 - une demande d'autorisation pour cinq volets : Loi sur l'Eau (Zones humides, continuité hydraulique, inondations,...), espèces protégées, défrichement, périmètres des monuments historiques, et enregistrement ICPE (usines enrobés).
 - Incidence Natura 200
 - Les mesures Evitement, Réduction et Compensation (ERC) qui seront mis en oeuvre.
 - Les avis des organismes: Autorité Environnementale, CNPN, DREAL, ...
 - Plans, cartes, ...
 - **16 000 pages!!**
- **Deux AE délivrées: le 1^{er} mars 2023 pour l'A69 et le 2 mars pour l'A680.**
- **C'est le dernier acte administratif avant travaux.**



Volet juridique - Autoroute Toulouse-Castres

- **Autorisation Environnementale (AE)**, les volets concernés pour les recours sur le fond. (A. Terrasse/J. Rover, H. Hourcade, M. Ysquierdo, A. Faro)
 - Insuffisance de l'étude d'impact actualisés: pollution, centrale à bitume, aménagements fonciers.
 - Illégalité de l'AE par :
 - **Absence de raison impérative d'intérêt public majeur (RIIPM): désenclavement**, impacts socio-économique non démontrés, absence de projet de territoire, **gain de temps, trafic insuffisant, sécurité dégradée sur itinéraire de substitution (RN126)**, en **contradiction avec les engagements de l'Etat** en termes de ZAN, la neutralité carbone, la préservation de la biodiversité
 - **Absence d'études alternatives** : aménagement RN126, Train.
 - Insuffisance de l'étude d'impact sur site **NATURA2000**
 - Absence de demande de dérogation pour abattage des **alignements d'arbres**.
 - **Déni de démocratie**: irrégularité de l'enquête publique, population impactée non consultée.
 - Monuments historiques: château de Maurens-Scopont, périmètre d'exclusion non respecté
- Recours sur le fond - A680 (ASF): vice de procédure car Autorité de Régulation des Transports (ART) non consultée et financement abusif. Rejeté en Juin 2024 pour vice de forme
- **Plaintes au pénal** sur manquement à l'AE: Crémarbre, alignement d'arbres, rebouchage de cavité, chancre colorée, destruction d'espèces protégées ... Toujours en cours.
- **Plainte** en manquement auprès de la **Commission Européenne** sur l'absence de mesures ERC climatiques (gaz à effet de serre) en totale contradiction avec le Droit Européen. Déposée le 11 avril 2024. En attente.
- Un signalement au **Parquet National Financier** pour soupçons de prise illégale d'intérêt, favoritisme, blanchiment et fraude fiscale.
- Un recours gracieux pour demander l'abrogation d'un article du **contrat de concession** sur la durée de concession illégale.
- D'autres actions en préparation : questions préjudicielles (Cours Européenne de justice) et question prioritaire de constitutionnalité.

Le recours sur le contrat de concession

- Déposé en Juin 2024
- L'Autorité de régulation des transports (ART) constate que la durée normale d'une concession devrait être d'une quarantaine d'années mais pour l'A69 elle est de 55 ans.
- Une durée de concession est normalement estimée pour amortir les investissements et obtenir des bénéfices. Dans le contrat de concession d'ATOSCA, il est mentionné 40 ans d'amortissement + 15 ans si les 40 ans ne sont pas suffisants. Cette durée supplémentaire de 15 ans est illégale aux yeux de la loi: le concessionnaire doit supporter tous les risques sinon les termes du contrat sont faussés.
- Opacité sur les véritables bénéficiaires économiques du projet: on découvre que Pierre Fabre finance l'A69. Une joint-venture sur l'installation de panneaux photovoltaïques est découverte dans le contrat, grâce à la commission d'enquête parlementaire.

Les référés (1)

- 9 référés ont été déposés depuis Mars 2023, tous ont été perdu. Même celui déposé par la préfecture contre les écureuils de la Crém'arbre en mars 2024.
- Pourquoi déposer un référé?
 - C'est une procédure rapide, possibilité de suspension des travaux, accélération de l'instruction au fond.

Les référés (2)

Les référés liés à l'AE (par ordre chronologique):

- **Référé liberté (Atteinte aux libertés fondamentales)** sur les alignements d'arbre à Vendine (A. Terrasse/J. Rover), déposé le 19/03/2023, rejeté par Conseil d'Etat le 24/03/2023 pour défaut d'urgence (audience), l'abattage ayant été interrompu par la présence du GNSA et du dépôt du référé.
- **Référé suspension** (des travaux) (A. Terrasse/J. Rover) déposé le 07/07/2023 au TA de Toulouse; rejeté le 01/08/2023; Appel au Conseil d'Etat rejeté le 07/10/2023 (pas d'audience).
- **Référé suspension** sur les alignements d'arbre à Vendine (A. Terrasse/J. Rover), déposé le 19/09/2023 au TA de Toulouse, rejeté le 07/10 l'après-midi même de l'audience et motifs par voie de presse! → Saisie de la Mission d'Inspection des Juridictions Administratives (MIJA).
- **Référé pénal environnemental** (procédure peu connue) (A. Terrasse/J. Rover) déposé le 10/02/2024 au Parquet pour non-conformité des travaux sur la Crém'arbre. Toujours pas de nouvelle!
- **Référé Mesures Utiles** (mesures conservatoires du milieu) (A. Terrasse/J. Rover) déposé le 28/02/2024 au TA de Toulouse, rejeté le 07/03/2024.
- **Référé Mesures Utiles** (Occupations illégales + astreintes) (Préfecture Tarn) déposé le 20/03/2024 au TA de Toulouse, rejeté le 29/03/2024 pour défaut constaté d'occupation.
- **Référé pénal environnemental** (ATMP, GNSA, manquements du chantier) déposé au Parquet en septembre 2024 Et rejeté. Un appel est envisagé sur certains volets du référé.
- Référé suspension (16/12/2024) sur l'existence d'un doute au TA de Toulouse quant à la légalité de l'AE tirée de l'absence de RIIPM (conclusions de la rapporteure), rejeté le 15/01/2025

Référé suspension (contrat de concession) (Cabinet Leguevaque) déposé le 26/06/2024 et rejeté le 10/07/2024 pour défaut d'urgence.

Les plaintes (1)

Les plaintes liés au chantier (par ordre chronologique):

- **Plaintes contre X (C. Dujardin)** déposées le 16/02/2024 pour non respect des droits fondamentaux et mise en danger de la vie d'autrui, Crém'arbre (février/mars 2024), pas de nouvelles.
- **Plainte contre X (A. Terrasse) déposée le 17/02/2024** : demande de suspension des travaux pour non conformités sur la Crém'arbre, travaux sur site à enjeu écologique fort en dehors période autorisée, demande de mesures provisoires en vue d'empêcher des travaux imminents de défrichage.
- **Requête auprès de la CEDH** (Cours Européenne des Droits de l'Homme) déposée le 29/02/2024 (C. Dujardin/C. Durand) contre l'Etat français pour non-respect des droits fondamentaux. Crém'arbre. **Rejetée..**
- **Plainte contre X** déposée le 19/03/2024 (ATMP) au Parquet de Toulouse pour atteinte à la conservation d'espèces protégées (mésange bleue) et perturbations intentionnelles. Crém'arbre.
- **Plainte contre X** déposée le 28/03/2024 (A. Terrasse) au Parquet de Toulouse pour atteinte à la conservation d'espèces protégées et perturbations intentionnelles. Crém'arbre.
- **Plainte contre X** déposée le 18/04/2024 (Eau Secours 31, FNE, ATMP) au Parquet de Toulouse pour non-conformité, gestion des eaux pluviales, pollution de ces eaux et interception des eaux souterraines.
- ...

Les plaintes (2)

Les plaintes liés au chantier (par ordre chronologique):

- **Plainte récapitulative contre X avec constitution de partie civile**, déposée le 18/07/2024 au tribunal judiciaire de Toulouse (C. Dujardin & A. Terrasse); **crem'arbre** (1) destruction et atteinte à la conservation d'espèces animales et végétales, d'habitats naturels et/ou habitats d'espèces ; (2) mise en place une installation ou un ouvrage etc... sans autorisation, agrément etc... (3) certains délits sont susceptibles d'être aggravés car commis en bande organisée. Demande de saisine d'un juge d'instruction, que soient entendus les principaux acteurs (DREAL, ATOSCA, préfets, ECOSPHERE, BIOTOPE,...), que l'ensemble des RMA et mises en demeure, planning des travaux non produits soient communiqués, que tous les échanges entre préfecture et ATOSCA soient communiqués.
- **Plainte** (C. Dujardin) contre X le 02/08/2024 au TJ de Toulouse (copie au procureur de Castres) pour faux et usage de faux, trafic d'influence et prise illégale d'intérêts sur la commune de **Maurens-Scopont** (81), atteintes graves aux patrimoines culturel et naturel. Mise en cause de Terlier et du maire de Maurens-Scopont.
- **Plainte** contre X (A. Le Dyllo) le 02/08/2024 au parquet de Toulouse pour faux et usage de faux , pour mise en danger de la vie d'autrui et l'entrave au libre écoulement d'un cours d'eau sur la commune de **Bannières**. Avec demande d'arrêt des travaux augmentant **le risque d'inondation**.

Les plaintes (3)

- **Probité du projet:**
 - Un signalement au **Parquet National Financier** (Cabinet Dosé) pour soupçons de prise illégale d'intérêt, favoritisme, blanchiment et fraude fiscale. Mis en cause T. Bodard et A. Baudore. En attente de la réaction du PNF.
 - Dans plainte Maurens-Scopont: Faux et usage de faux, trafic d'influence et prise illégale d'intérêts sur la commune de **Maurens-Scopont** (81), atteintes graves aux patrimoines culturel et naturel. Mise en cause de Terlier et du maire de Maurens-Scopont.

Actions juridique - Divers

- **Recours ART** – Un recours déposé auprès du Conseil d'Etat sur l' A680. . Il dénonce 1) un vice de procédure du Décret n°2022-1303 du 10 octobre 2022 approuvant le dix-neuvième avenant au contrat de concession conclu entre l'État et la société ASF, 2) un financement illégal de l'élargissement de la bretelle et 3) des compensations abusives au profit de la société concessionnaire. Cette requête sera jugée sur un temps long, pas avant 2024. **Rejeté pour vice de forme (date dépassée sur le dépôt)** mais aussi intérêt à agir des requérants sur la non consultation de l'ART
- **Abrogation de la DUP de 2018** : Notre Affaire A Tous (NAAT), sollicitée dans un premier temps, considère que les expropriations sont trop avancées pour continuer cette demande d'abrogation et se retire du dossier DUP.

On en est où?

Autorisation Environnementale:

- ✓ Jugement du TA de Toulouse du 27 février : annulation totale du projet A69 par absence de RIIPM. Motifs très argumentés : enclavement non démontrée, itinéraire de substitution dégradé, accidentologie de l'actuelle RN normale.
- ✓ Appel pour sursis à exécution du jugement, déposé par le ministère de la transition écologique le lundi 21 mars. Clôture de l'instruction le 14 mai.
- ✓ Appel au fond du jugement du TA par le ministère de la transition écologique le lundi 21 mars.
- ✓ Dépôt d'une loi de validation de l'A69 par un quarteron de parlementaires du Tarn.

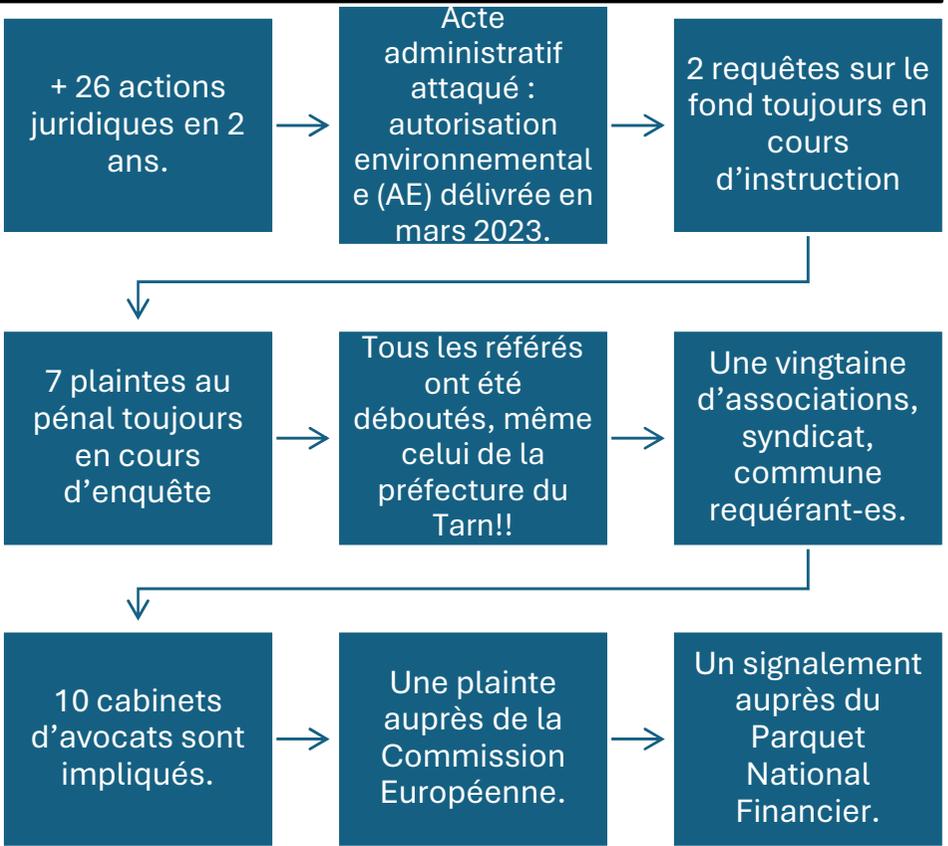
Contrat de concession : Audience au Conseil d'Etat du recours sur le contrat de concession le 14 mai.

Commission rogatoire (dossier unique) sur toutes les **plaintes au pénal**

Plainte en manquement auprès de la **Commission Européenne** (Cabinet Lepage) sur l'absence de mesures ERC climatiques (gaz à effet de serre) en totale contradiction avec le Droit Européen. Déposée le 11 avril 2024. Déposé avec l'ACPAT (projet routier Thonon-Evian).

Volet juridique Autoroute Toulouse-Castres - Mars 2025

- ✓ 2 requêtes au fond
- ✓ 8 plaintes toujours en cours d'instruction demandent la suspension des travaux
- ✓ 10 cabinets d'avocats sont impliqués: A. Terrasse/J. Rover, C. Dujardin, C. Durand, C. Leguevaques, A. Faro, C. Lepage, M. Yzquierdo, M. Dosé, G. Salon, A. Le Dyllo + avocats au Conseil d'Etat.



Acte/Cadre	Type	Demande	Contre	Requérant	Jurisdiction	Avocat	Date	Statut
1 - AE	Requête de fond	Annulation AE 69	Préfecture 81 et 31 ; ATOSCA	Groupe (1)	TA	Cabinet Terrasse + Faro + Izquierdo	19/06/2023	En cours
2 - AE	Requête de fond	Annulation AE A680	Préfecture Occitanie ASF	Groupe (1) + Costadau	TA	Cabinet Terrasse	03/07/2023	En cours
3 - AE	Requête de fond	Annulation AE A69	Préfecture 81 et 31 ; ATOSCA	ATTAC Tarn	TA		Août 2023	En cours
4 - AE	Requête de fond	Annulation AE A69	Préfecture 81	Groupe (2)	TA		Août 2023	En cours
5 - Concession A680	Requête de fond	Annulation décret élargissement 2x2 voies A680	Etat Français (1 ^{er} ministre, ministres)	Costadau-Garric-Tarroux (CGT)	Conseil d'Etat	Cabinet Terrasse	03/03/2023	Rejeté 25/06 vice de forme
6 - AE	Référé Liberté	Arrêt abattage des arbres d'alignements	Préfecture 81 et 31	FNE Midi Pyrénées	TA	Cabinet Terrasse	19/03/2023	Rejeté 24/03 abattage interrompu
	Appel référé liberté	Arrêt abattage des arbres d'alignements	Ministre transition écologique ATOSCA	FNE Midi Pyrénées	Conseil d'Etat	Avocat au CE	31/03/2023	Rejeté 11/04
7 - AE	Référé suspension	Suspension AE	Préfecture 81 et 31 ; ATOSCA	Groupe (1)	TA	Cabinet Terrasse	07/07/2023	Rejeté 01/08
	Appel référé suspension	Suspension AE	Ministre transition écologique ATOSCA	Groupe (1)	Conseil d'Etat	Avocats au CE	16/08/2023	Rejeté 20/10
8 - AE	Référé suspension	Suspension AE	Préfecture 81 et 31 ; ATOSCA	Groupe (1)	TA	Cabinet Terrasse	21/09/2023	Rejeté 07/10
9 - AE	Référé pénal environnemental	Suspension travaux pour non conformités	ATOSCA	FNE, Agir, ATMP, UPNET	Parquet	Cabinet Terrasse	10/02/2024	En cours
10 - AE	Plainte contre X	Suspension travaux pour non conformités	X - ATOSCA	FNE, Agir, ATMP, UPNET	Parquet	Cabinet Terrasse	17/02/2024	En cours
11 - AE	Plainte contre X	Respect des droits fondamentaux (Mise en danger)	X - ATOSCA	GNSA, ATTAC, LDH	Parquet	C. Dujardin	16/02/2024	Rejetée
12 - AE	Référé Mesures Utiles	Arrêt abattage illégal crém arbre	Préfecture 81 et 31	FNE, Agir, ATMP, UPNET, GNSA	TA	Cabinet Terrasse	28/02/2024	Rejeté 07/03
13 - AE	Requête	Respect des droits fondamentaux	Etat français	Ecureuils, GNSA	CEDH	C. Dujardin & C. Durand	29/02/2024	Classée sans suite
14 - AE	Plainte contre X	Conservation espèces protégées (Mésange bleue)	Préfecture 81, ATOSCA	UPNET	Parquet		20/03/2024	En cours
15 - AE	Référé Mesures Utiles	Evacuation occupants + astreintes	Ecureuils	Préfecture 81	TA	Préfet 81	20/03/2024	Rejeté 29/03
16 - AE	Plainte contre X	Conservation espèces protégées	X - ATOSCA	FNE, Agir, ATMP, UPNET	Parquet	Cabinet Terrasse	28/03/2024	En cours
17 - UE	Plainte CE	Respect Droit Européen (Absence Mesures ERC pour GES)	Etat Français	VAD	Commission Européenne	Cabinet Lepage	11/04/2024	En cours
18 - AE	Plainte contre X	Suspension travaux pour non conformités (Loi sur l'eau)	X - ATOSCA	Eau Secours31, FNE, ATMP	Parquet	Eau Secours31, FNE, ATMP	18/04/2024	En cours
19 - CC	Signalement	Prise illégale d'intérêt, favoritisme, blanchiment et fraude fiscale	ATOSCA	LVEL	Parquet National Financier	Cabinet Dosé	18/04/2024	En cours
20 - CC	Requête de fond	Abrogation contrat de concession	Etat Français	Agir Environnement, ATTAC, Vallons	Conseil d'état	Cabinet Lèguevaques	26/06/2024	En cours
21 - CC	Référé suspension	Abrogation contrat de concession	Etat Français	Agir Environnement, ATTAC, Vallons	Conseil d'état	Cabinet Lèguevaques	26/06/2024	Rejeté 10/07
22 - AE	Plainte contre X	Constitution de partie civile, demande de saisie du JLD	X - ATOSCA	ATMP, FNE, ATMP, Agir, UPNET, GNSA	TJ de Toulouse	C. Dujardin et A. Terrasse	18/07/2024	En cours
23 - AE	Plainte contre X	Faux usage de faux, trafic d'influence, prise illégale d'intérêt	X - ATOSCA	ATMP, Asso château Maurens	Parquet Toulouse & Castres	C. Dujardin	02/08/2024	En cours
24 - AE	Plainte contre X	Faux usage de faux, mise en danger et entrave hydrau	X - ATOSCA	ATMP, Eau Secours 31	Parquet Toulouse	Le Dyllo	02/08/2024	En cours

On en est où?

❑ **Cour des comptes** : saisine (13 mars 2025) de la cour des comptes par LVEL pour un audit des finances publiques de l'A69 (engagement de la réduction du prix du péage,...), incohérences sur avancée du chantier et son incidence financière (quel coût final?), coût de l'arrêt du chantier.

❑ **Loi de simplification** en cours d'examen à l'Assemblée Nationale. Loi pour faciliter les projets industriels ou d'infrastructures. Des amendements ont été voté en commission pour que la DUP emporte la RIIPM sur la dérogation Espèces Protégées. Quels impacts sur les projets sujets à une RIIPM? Cette loi est-elle conventionnelle avec le Droit Européen et le caractère « indispensable » mis en avant par le Conseil d'Etat?

Prochain
événement...



Comment aider ?

Fais un don pour les procès AntiRep

<https://www.helloasso.com/associations/alerte-planete/collectes/a69-solidarite-face-aux-proces>

Faire un don pour le juridique:

<https://www.helloasso.com/associations/village-action-durable/formulaires/1>

Organise une collecte près de chez toi.

Diffuse les supports de com' : linktr.ee/stop_a69



<https://www.lvel.fr/>



<https://www.instagram.com/lavoieestlibre/>



<https://www.facebook.com/lavoieestlibrern126>



https://fr.linkedin.com/in/la-voie-est-libre-34a2b5266?trk=public_post_feed-actor-name



@lavoieestlibre.bsky.social